



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72471>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-72471**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Département de la Seine-Saint-Denis

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction hors site du collège Langevin Travail à Bagnolet

**Description** : Le programme retenu par le Département pour la reconstruction du collège Langevin Travail est prévu pour 732 élèves. Sont également prévus : - Deux classes spécifiques (1 classe d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 1 classe d'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ; - Des espaces partagés culturels et sportifs, ces derniers comprenant une salle polyvalente et sportive, une salle d'exposition- Un restaurant scolaire prévu pour 400 demi-pensionnaires et équipé d'un office « liaison froide » pour 400/600 rationnaires ; - Cinq logements de fonction (4 logements T4 et 1 logement T5) ; - Un plateau sportif extérieur couvert. La surface utile globale des locaux à réaliser s'élève à 5.153 m<sup>2</sup> (collège et logements de fonction) conformément au programme-type des collèges de la Seine-Saint-Denis et se répartit comme il suit entre les différents pôles fonctionnels : - Espaces partagés culturels et sportifs : 842 m<sup>2</sup> - Pôle accueil : 107 m<sup>2</sup> - Pôle vie du collège : 570 m<sup>2</sup> - Pôle direction, encadrement et agents techniques des collèges : 721 m<sup>2</sup> - Pôle enseignement : 1.900 m<sup>2</sup> - Pôle restauration et office : 529 m<sup>2</sup> - Logements de fonction : 484 m<sup>2</sup> La surface globale des espaces extérieurs à aménager s'élève à 4.922 m<sup>2</sup> et comprend principalement : - Espaces extérieurs d'accueil (parvis) : 400 m<sup>2</sup> - Aire de stationnement : 902 m<sup>2</sup> dont stationnement vélos (74 places collégiens / 20 places agents / 10 places dans espaces partagés) : 165 m<sup>2</sup> - Espaces extérieurs récréatifs : 2489 m<sup>2</sup>- Pôle Nature : 60 m<sup>2</sup> - Plateau sportif extérieur : 1056 m<sup>2</sup> - Aire d'entretien et stockage déchets verts : 15 m<sup>2</sup>

**Identifiant de la procédure** : dc1b4861-b832-477b-a52f-9cd738325cef

**Identifiant interne** : 2024930103

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79311000 Services d'études

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** En termes de cotraitance et de sous-traitance, il est demandé aux candidats de respecter les règles suivantes : - Le bureau d'études technique, spécialisé en ingénierie des structures, thermique, fluides et sanitaire (équipements de plomberie, chauffage, ventilation et climatisation), électricité courants forts et faibles, Gtb, équipements et matériaux du second oeuvre, Vrd, dépollution, gestion des eaux pluviales. - Et le bureau d'études spécialisé en qualité environnementale des constructions, compétences également attendues en valorisation des énergies renouvelables, matériaux bio et géo-sourcés, circuits courts, réemploi et recyclage de matériaux, économie circulaire, choix constructifs et solutions techniques innovants qui visent à réduire les besoins en chauffage ou rafraîchissement, etc. ; - Et le paysagiste ; seront obligatoirement cotraitants et pourront faire partie de trois groupements maximums . La sous-traitance est interdite. Le mandataire, son associé (le cas échéant) ne pourront pas être membres de plusieurs groupements. En revanche, - L'économiste de la construction ; - Et le bureau d'études cuisines collectives ; - Et l'acousticien ; pourront être cotraitants sans caractère exclusif ou sous-traitants. Un cotraitant sans caractère exclusif peut être cotraitant de plusieurs groupements. Un sous-traitant pourra être sous-traitant de plusieurs groupements. Le non-respect de l'exclusivité imposée par le maître d'ouvrage conduira à la non-conformité et l'élimination de toutes les candidatures des équipes composées des mêmes prestataires. Ne peuvent participer au concours, directement ou indirectement, les membres du jury, les membres de leurs familles, descendants ou ascendants et leurs collatéraux, leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. Les membres du jury ne pourront, en aucun cas, participer aux missions confiées au lauréat du concours

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Concours de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction hors site du collège Langevin Travail à Bagnolet

**Description :** Le programme retenu par le Département pour la reconstruction du collège Langevin Travail est prévu pour 732 élèves. Sont également prévus : - Deux classes spécifiques (1 classe d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 1 classe d'unité pédagogique pour

élèves allophones arrivants (UPE2A) ; - Des espaces partagés culturels et sportifs, ces derniers comprenant une salle polyvalente et sportive, une salle d'exposition- Un restaurant scolaire prévu pour 400 demi-pensionnaires et équipé d'un office « liaison froide » pour 400/600 rationnaires ; - Cinq logements de fonction (4 logements T4 et 1 logement T5) ; - Un plateau sportif extérieur couvert. La surface utile globale des locaux à réaliser s'élève à 5.153 m<sup>2</sup> (collège et logements de fonction) conformément au programme-type des collèges de la Seine-Saint-Denis et se répartit comme il suit entre les différents pôles fonctionnels : - Espaces partagés culturels et sportifs : 842 m<sup>2</sup> - Pôle accueil : 107 m<sup>2</sup> - Pôle vie du collège : 570 m<sup>2</sup> - Pôle direction, encadrement et agents techniques des collèges : 721 m<sup>2</sup> - Pôle enseignement : 1.900 m<sup>2</sup> - Pôle restauration et office : 529 m<sup>2</sup> - Logements de fonction : 484 m<sup>2</sup> La surface globale des espaces extérieurs à aménager s'élève à 4.922 m<sup>2</sup> et comprend principalement : - Espaces extérieurs d'accueil (parvis) : 400 m<sup>2</sup> - Aire de stationnement : 902 m<sup>2</sup> dont stationnement vélos (74 places collégiens / 20 places agents / 10 places dans espaces partagés) : 165 m<sup>2</sup> - Espaces extérieurs récréatifs : 2489 m<sup>2</sup>- Pôle Nature : 60 m<sup>2</sup> - Plateau sportif extérieur : 1056 m<sup>2</sup> - Aire d'entretien et stockage déchets verts : 15 m<sup>2</sup>

**Identifiant interne** : S-PF-1486106

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 79311000 Services d'études

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique- L'habilitation de la personne ayant pouvoir pour engager l'entreprise (Extrait Kbis, Siren ou numéro unique d'identification et le cas échéant une délégation de signature)- L'habilitation au mandataire à représenter chaque membre du groupement

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Effectifs : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Le détail des effectifs affectés au marché. - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. - Le détail des effectifs affectés à la réalisation du marché- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années- Une description des moyens matériels et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché- Titres d'études et qualifications professionnelles du personnel affecté à la réalisation des prestations du présent marché

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1486106>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Membres du jury :** Conforme aux dispositions des articles R. 2162-22 et R. 2162-24 du code de la commande publique

**Prix**

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** Chaque concurrent ayant remis des prestations répondant au programme aura droit, à l'issue du choix définitif du ou des lauréat(s) par le Maître d'ouvrage, à une prime forfaitaire d'un montant plafonné à 117 000 euros TTC. Cette prime forfaitaire pourra être

réduite ou supprimée par le pouvoir adjudicateur, sur proposition du jury, dès lors que les prestations ne sont pas conformes au présent règlement de concours ou qu'elles ne répondent pas de manière sérieuse aux besoins, exigences et contraintes de l'opération. Dans le cas où le non-respect du règlement de concours conduirait à écarter les prestations d'un candidat avant leur présentation au jury, la prime serait supprimée. Le paiement de la prime sera effectué dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture. Pour le candidat lauréat du concours et attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre, la prime reçue au titre de sa participation au concours, sera considérée comme un acompte sur son forfait global de rémunération

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1486106>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 22/07/2024 à 12:00

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

**8.1 ORG-0001**

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

**8.1 ORG-0002**

**Nom officiel :** Département de la Seine-Saint-Denis

**Numéro d'enregistrement :** 22930008201453

**Adresse postale :** Hôtel du Département 3 esplanade Jean Moulin

**Ville :** Bobigny

**Code postal :** 93000

**Pays :** France

**Point de contact :** TROUSSEL Stéphane

**Adresse électronique :** [commande-publique@seinesaintdenis.fr](mailto:commande-publique@seinesaintdenis.fr)

**Téléphone :** 0143939393

**Adresse internet :** <https://seinesaintdenis.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.seinesaintdenis.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement :** 682937

**Adresse postale :** 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

**Ville :** Montreuil

**Code postal :** 93558

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

**Téléphone :** 0149202000

**Télécopieur :** 0149202099

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** bd3155f3-a5c3-47af-bd27-1a3023dccb22 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 21/06/2024 à 10:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 21/06/2024